

# L'accès au corps des professeurs agrégés en 2004

En 2004, 149 000 enseignants du second degré remplissaient les conditions statutaires pour prétendre à l'accès au corps des professeurs agrégés.

Le contingent de promotion fixé pour l'accès par voie de liste d'aptitude au corps des professeurs agrégés est stable, il s'élève à 377 en 2004, contre 380 en 2003.

14 774 enseignants ont fait acte de candidature à la liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs agrégés, contre 15 323 en 2003 (-3,5%).

60% des candidatures ont porté sur 6 des 25 disciplines où les possibilités de promotion sont les plus importantes (anglais, économie et gestion, EPS, histoire et géographie, lettres modernes, mathématiques)

Le corps des certifiés représente 73% des promouvables, ce taux explique que plus de 8 candidatures sur 10 et plus de 9 promus sur 10 appartiennent à ce corps ; parmi les promus, les certifiés représentent 93%, les PEPS 6% et les PLP 1%.

Corps des certifiés			Corps des PEPS			Corps des PLP		
Candidatures	Proposés	Promus	Candidatures	Proposés	Promus	Candidatures	Proposés	Promus
85,5%	92%	93%	9,3%	7%	6%	4,9%	1%	1%

Les Certifiés se répartissent ainsi :

Certifiés CLN			Certifiés bi admissibles			Certifiés hors classe		
Candidatures	Proposés	Promus	Candidatures	Proposés	Promus	Candidatures	Proposés	Promus
38%	11%	6%	4%	2%	1%	44%	79%	86%

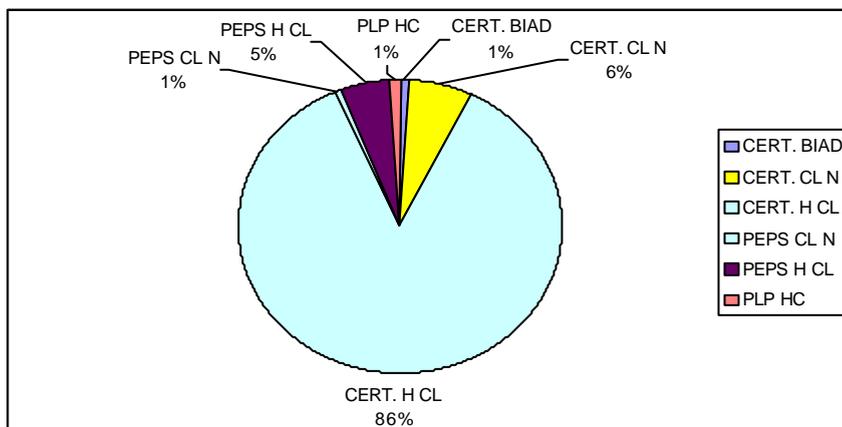
Les PEPS se répartissent ainsi :

PEPS CLN			PEPS bi admissibles			PEPS hors classe		
Candidatures	Proposés	Promus	Candidatures	Proposés	Promus	Candidatures	Proposés	Promus
4,8%	1%	1%	0,3%	0,2%		4,2%	6%	5%

Les PLP se répartissent ainsi :

PLP CLN			PLP bi admissibles			PLP hors classe		
Candidatures	Proposés	Promus	Candidatures	Proposés	Promus	Candidatures	Proposés	Promus
2,8%	0,2%		0,04%			2%	1%	1%

## Répartition par corps des promus 2004



La très grande majorité des enseignants promus exercent dans le second degré (86,5%), ce taux était de 89,5% en 2003.

La part des enseignants promouvables qui exercent dans l'enseignement supérieur est de 2% ; ils représentent 10,3% des promus en 2004 contre 7,1% en 2003.

La proportion d'enseignants qui exercent dans des établissements où les conditions d'exercices sont difficiles ou particulières représente sur le second degré 8% des candidatures contre 7% en 2003, 6% des proposés, et 7% des promus contre 6,1% en 2003.

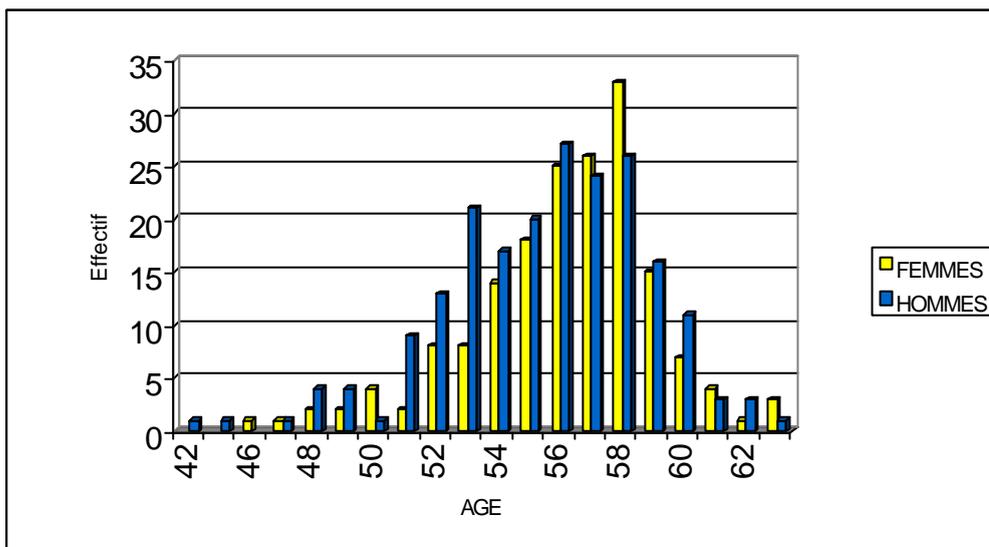
Lieux d'exercice	Candidats	Proposés	Promus
Second degré	82,3%	81,5%	86,5%
Détachement	3,1%	2,3%	2,1%
Autres fonctions (IA, rectorats)	1,7%	1,2%	1,1%
Enseignement Supérieur	12,9%	15%	10,3%

Le taux de femmes promues est variable selon les corps :

Alors qu'elles représentent 58,2% des promouvables, les femmes représentent 46,2% des promus, contre 45% en 2003. La moyenne d'âge des enseignants promus est de 55,8 ans contre 55,7 ans en 2003. Les femmes ont une moyenne d'âge de 56,2 ans contre 55,5 ans pour les hommes.

	Total	Corps des certifiés	% femmes	Corps des PEPS	% femmes	Corps des PLP	% femmes
Candidatures	14 774	12683	51,9%	1372	32,90%	719	31,2%
Propositions académiques	1788	1641	46,4%	127	32,3%	20	35%
Promus	377	352	46,6%	21	47,6%	4	0,0%

Répartition par sexe et par âge des promus 2004



Répartition par sexe et par âge des promus 2003

